

LE COIN ASSO

ACCOMPAGNEMENT, CONSEIL & FORMATION A LA VIE ASSOCIATIVE



CDOS

HAUTE-SAVOIE

FINANCES PUBLIQUES

DEMANDE DE SUBVENTION DE SON ASSOCIATION



Définition

Une subvention est une **aide publique** de l'état ou des collectivités territoriales dans le but de soutenir le projet d'une association dans l'intérêt général. Une subvention peut être demandée pour la réalisation, le développement ou le financement d'un projet. Elle ne doit être utilisée qu'uniquement dans cet objectif.

Il est interdit de transférer de reverser une subvention au bénéfice d'une autre association ou d'une personne morale.

Pour être éligible à une demande de subvention, il faut au minimum pour une association :

- Être inscrite au répertoire SIREN
- Être déclarée à la préfecture et publiée au J.O.A.F.E. (Journal Officiel des Associations et Fondations d'Entreprises)

SUBVENTION

Si l'association a besoin d'une aide financière, c'est elle qui fait les démarches pour avoir une subvention

MARCHÉ PUBLIC

La commune a besoin d'une prestation et elle fait appel à une association qui propose le service recherché

Le dossier de subvention

Quelles modalités sont à respecter ?

En fonction du projet il y a différents niveaux auprès desquels une subvention peut être demandée. Faites bien la recherche avant de monter un dossier, des fois un projet peut être subventionné par plusieurs institutions. Dans ce cas-là, il faut un dossier individuel pour chaque demande.

Un grand avantage est d'avoir un plan de développement sur plusieurs années, et de pouvoir dire ce que le projet apporte à l'association et à son environnement, pour que le dossier soit traité avec une réponse favorable.

La méthodologie de la rédaction d'un dossier de subvention

D'abord il faut se poser les bonnes questions. **Pourquoi ? Quoi ? Comment ? Pour qui ? Où ? Quand ? Avec qui ?** Allez loin dans vos questions, plus vous êtes dans le détail, plus vous pouvez répondre aux attentes de la demande. N'hésitez pas à joindre des illustrations/ revues de presse ou de témoignages de vos expériences/ activités précédentes.

Mais attention qualité avant quantité !

A QUI S'ADRESSER

La municipalité
La commune
La communauté de communes
Le conseil départemental
Le conseil régional
L'état/ le ministère
L'europe

« Plan de développement
sur plusieurs années »

SITES INTERNET

[Conseil départemental Haute Savoie](#)
> aides & subventions

[Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes](#)
> mes aides, mes services
> guide des aides & appel à projet



CONTACT

CDOS 74 - Pôle Formation & Conseil à la Vie Associative
97A Avenue de Genève - 74000 ANNECY

www.cdos74.org

Juliette Winter
vie-asso@cdos74.org
04 50 62 90 47

Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative